

LES CHIFFRES CLÉS DES LIEUX ET ORGANISATIONS DE CONCERTS EN 2024



FÉDÉRATION DES MUSIQUES ACTUELLES
Lieux et organisations de concerts



INTRODUCTION

L'année 2024 marque un retour à un fonctionnement stabilisé du secteur culturel. En effet, la période 2020-2022 a été caractérisée par de nombreuses interruptions d'activités et l'intervention de dispositifs exceptionnels de soutien financier dont les retombées se faisaient encore sentir en 2023. C'est également en 2024, que de nouveaux contrats de financement pluriannuels sont entrés en vigueur pour le secteur des arts de la scène en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans ce contexte, une part significative des structures membres de Court-Circuit a bénéficié d'un renforcement de ses moyens, notamment afin de répondre aux enjeux croissants de professionnalisation du secteur des musiques actuelles. Cette évolution s'est traduite par plusieurs dynamiques : consolidation des équipes, revalorisation des rémunérations artistiques et développement d'actions de médiation culturelle.

Toutefois, les lieux et organisations n'ont pas forcément vu tous leurs chiffres en augmentation. Ces nouveaux paramètres ont été confrontés à des phénomènes inédits qui mettent en avant les limites du développement du secteur et les pistes de réflexion à explorer. C'est ce qui est révélé par l'observation des chiffres qui suivent.

MÉTHODOLOGIE ET BIAIS

Comme chaque année depuis 2011, l'asbl Court-Circuit réalise une enquête afin de dresser un état des lieux des tendances sur la diffusion des musiques actuelles en Wallonie et à Bruxelles.

Initialement mis en place dans le cadre du recueil des données pour **Live DMA**, le réseau européen des associations de lieux de concerts dont Court-Circuit fait partie des membres fondateurs, ce questionnaire a été élaboré et développé par le **VNPF**, réseau néerlandais des lieux et festivals, qui pilote et accompagne encore aujourd'hui la coordination de l'enquête des différentes fédérations européennes.

Depuis 2022, le questionnaire est accessible en ligne sur la plateforme Gimic.org, développé par la **Fédélima**, la fédération française des lieux de musiques actuelles et **Popp**, le collectif international pour une observation participante et partagée.

La participation étant volontaire, les données collectées dépendent de l'implication des structures membres et du moment auquel celles-ci complètent le formulaire.

Les données relatives à l'année 2024 ont été recueillies auprès des structures membres adhérentes de Court-Circuit recensées en 2025. L'échantillon présente une forte hétérogénéité, incluant des salles de concerts de tailles variées, des festivals ainsi que des organisations sans lieu fixe. Les modèles organisationnels diffèrent également, certaines structures fonctionnant principalement sur base de bénévolat, tandis que d'autres reposent sur des équipes salariées structurées. Notons également que les membres ayant intégré Court-Circuit en 2025 n'ont pas pris part à cette enquête. Sur les 70 structures recensées au 31 décembre 2024 comme étant adhérentes à Court-Circuit, **44 structures nous ont transmis leurs données, soit 63% des membres.**

LES MEMBRES DE COURT-CIRCUIT

Les membres de Court-Circuit sont majoritairement constitués sous forme d'associations sans but lucratif (ASBL) et regroupent des structures actives dans l'organisation de concerts, la gestion de salles ou la production de festivals.

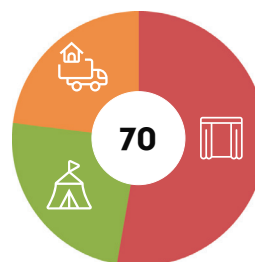
Sur un total de **70 structures adhérentes** en 2024 :

- 37 gèrent des salles de concerts ;
- 33 organisent des événements sans disposer d'un lieu permanent.

TYPOLOGIE

Parmi ces structures :

- **37** gèrent principalement des **lieux** dont
 - 10** Club Plasma¹
 - 5** Centres Culturels
- **17** gèrent principalement des **festivals**
- **16** organisent des concerts **sans lieu fixe**



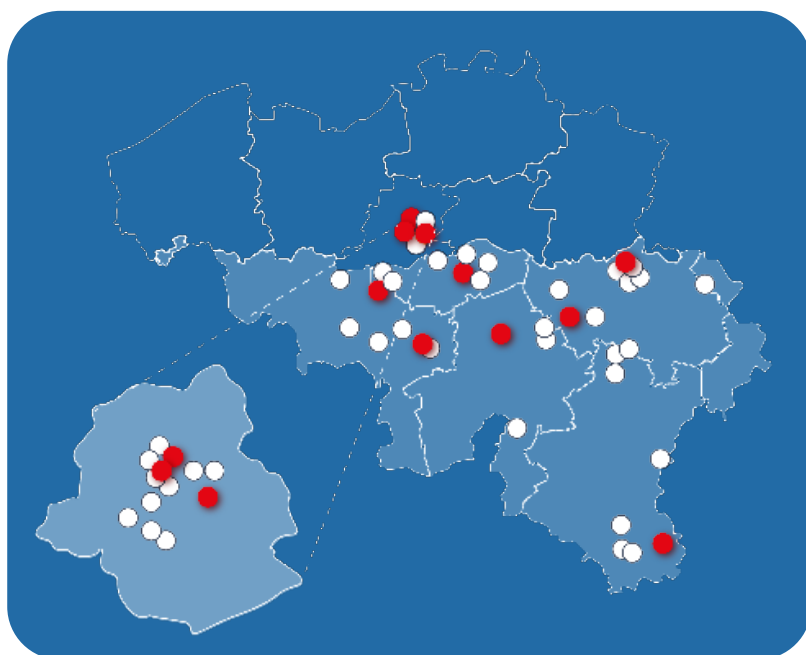
CAPACITÉ D'ACCUEIL

Les salles de concerts ayant répondu au questionnaire présentent une capacité moyenne de 461 places, avec une médiane de **250 places**, ce qui indique que la moitié des lieux dispose d'une jauge inférieure ou égale à ce seuil.

Les festivals membres de Court-Circuit attirent quant à eux en moyenne 4 157 personnes, pour **une médiane de 2000 spectateurs**.

- Capacité totale des salles : 18 465 places
- Capacité cumulée des festivals : 70 675 places

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



D'un point de vue géographique, la répartition des organisations répondantes montre une concentration notable à Bruxelles (21 structures) et en Province de Liège. Cela souligne l'importance névralgique de la culture musicale en Belgique francophone.

- **21** structures ont leur siège social en Région de Bruxelles-Capitale
- **49** structures sont établies en Wallonie

¹ Jusqu'en 2025, les lieux labellisés Club Plasma étaient 10. En 2025, 3 nouvelles labellisations sont octroyées.

ACTIVITÉS

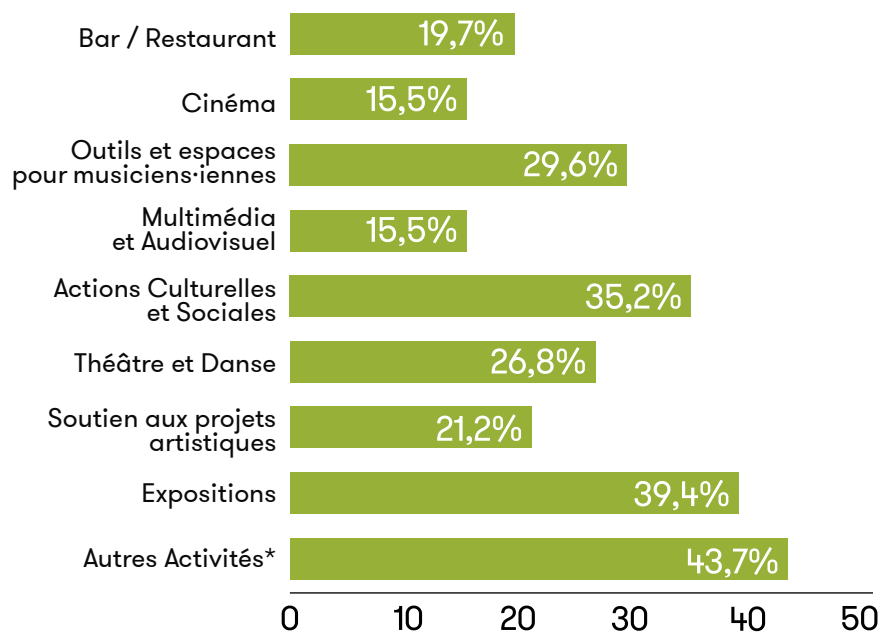
ACTIVITÉ PRINCIPALE

La majorité des membres de Court-Circuit sont repris sous le code **NACE² 90.311**, anciennement 90.041 (« Gestion de salles de concerts et théâtres »).

D'autres classifications apparaissent également, notamment :

- 90.312 : gestion de centres culturels
- 90.391 : promotion et organisation de créations artistiques
- 85.520 : enseignement culturel
- 82.300 : organisation de salons et congrès
- 56.309 : débit de boissons
- 94.999 : autres associations

ACTIVITÉS ANNEXES



Taux de réponse : 91%

* Vente de merchandising, conférences, foires aux vinyles, production de spectacles, activités associatives, stages, centre de réinsertion professionnelle, privatisations, workshops, etc.

2 Le code NACE (Nomenclature générale des Activités économiques dans les Communautés Européennes) est un code standardisé à 5 chiffres utilisé en Belgique et dans l'UE pour classer les activités économiques. Il est essentiel pour la BCE, la TVA et l'ONSS afin d'identifier le secteur d'activité, les statistiques et l'éligibilité aux aides. Il permet notamment aux autorités de regrouper les entreprises par secteur pour les statistiques et la conformité administrative. Toute entreprise doit enregistrer au moins un code NACE correspondant à son activité réelle dans la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE). La classification NACE-BEL 2025 a été mise en œuvre progressivement à partir de janvier 2025.

CONDITIONS D'EMPLOI ET RÉMUNÉRATION

Sur les 70 membres, **41 structures emploient des salarié·es**, principalement en CP 329.02 et 304³ :

- 26 structures en CP 329
- 15 structures en CP 304

LES CHIFFRES CLÉS : DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

ACTIVITÉS DE DIFFUSION

UNE AUGMENTATION DES ÉVÉNEMENTS, MAIS UNE DIMINUTION DU NOMBRE D'ARTISTES

Les structures membres jouent un rôle central dans la diffusion des musiques actuelles en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'un des constats majeurs de cette étude réside dans la progression du nombre d'événements, conjuguée à une réduction du nombre d'artistes programmé·es.

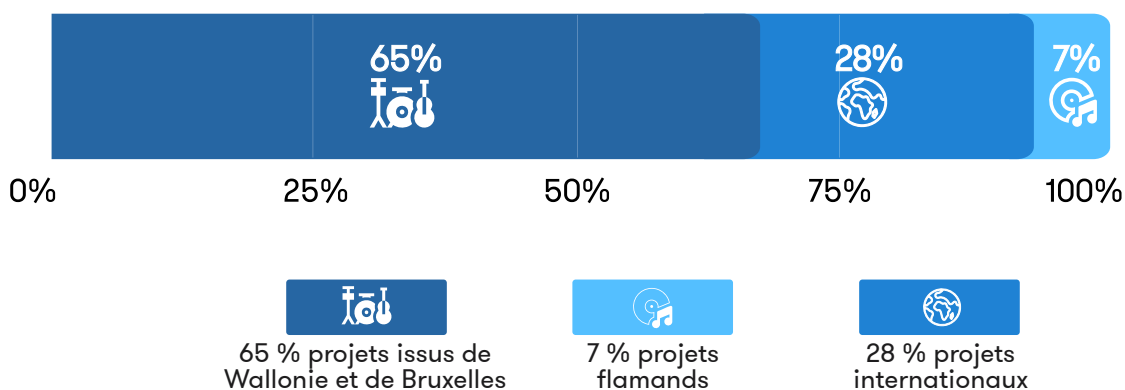
On observe une diminution d'environ un tiers du nombre d'artistes sur scène par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique notamment par :

- une réduction du nombre de groupes par soirée ;
- le recours à des formats artistiques plus légers.

Ces ajustements permettent de garantir une meilleure rémunération des artistes dans un contexte de contraintes économiques accrues.

Par ailleurs, la programmation reste largement orientée vers les artistes belges qui représentent 72% de la programmation :

72%
D'ARTISTES
BELGES



3 Les conditions de travail et les salaires sont fixés par les commissions paritaires. Une commission paritaire (CP) est un organe de concertation en Belgique regroupant un nombre égal de représentants d'employeurs et de syndicats (travailleuseuses) d'un secteur spécifique. En plus de fixer les conditions de travail et de salaire (CCT), les commissions paritaires ont pour rôle de prévenir les conflits sociaux et conseillent le gouvernement.

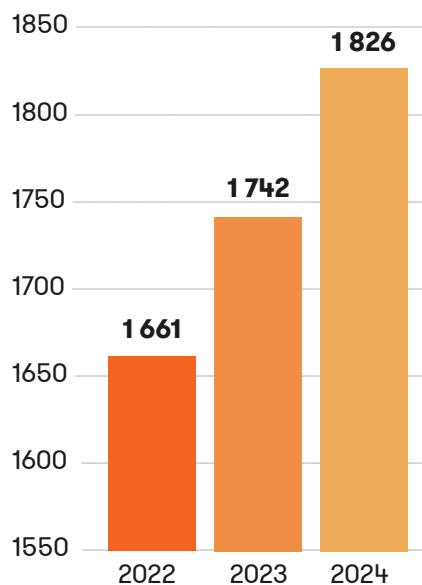
Les membres de Court-Circuit sont recensés dans 2 commissions paritaires principales :

- La 329, qui régit les conditions de travail et de rémunération des asbl du secteur socio-culturel
- La 304 qui est l'organe paritaire auquel est confié la réglementation des relations de travail dans le secteur des arts du spectacle

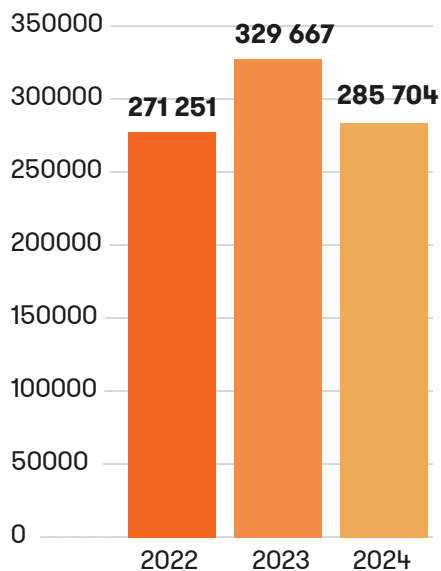
Enfin, la fréquentation globale est en baisse de 13 %, confirmant une contraction de la demande.

13%
DE PUBLIC
EN MOINS

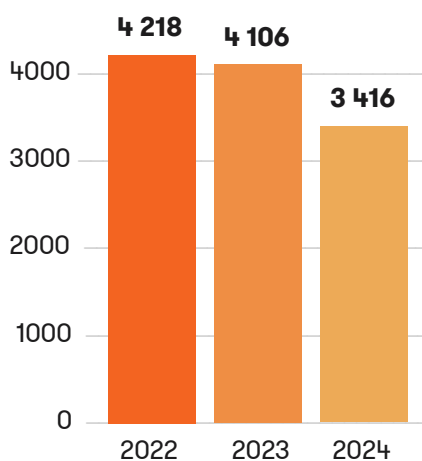
Nombre d'événements et soirées



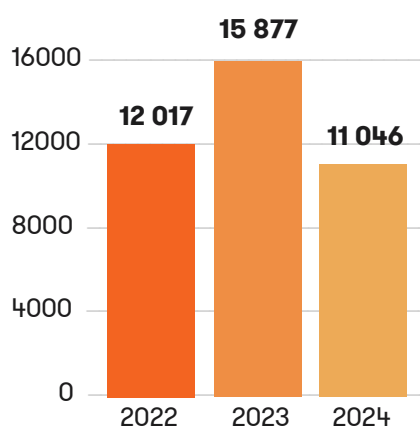
Public



Nombre de groupes et prestations



Musicien·nes sur scène



EMPLOIS

VERS UNE PARITÉ DE GENRE ET UNE DIVERSITÉ D'ÂGE

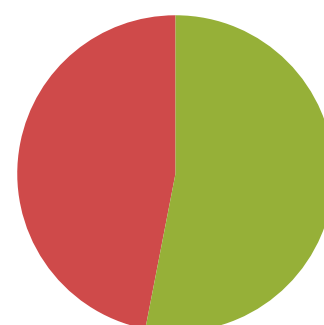
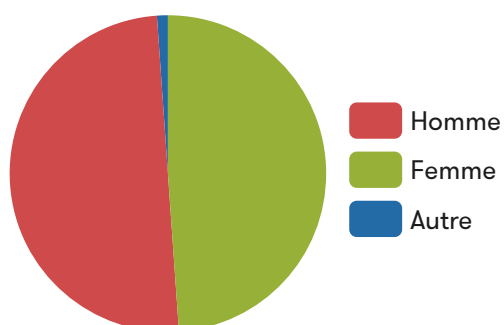
Si les publications précédentes mettaient en avant l'importance du bénévolat dans le cadre de l'organisation de concerts, 2024 a pu mettre en avant l'engagement de nouvelles personnes au sein des équipes.

L'enquête fait mention de :

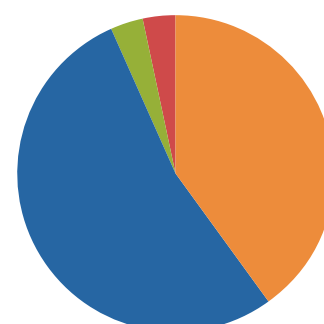
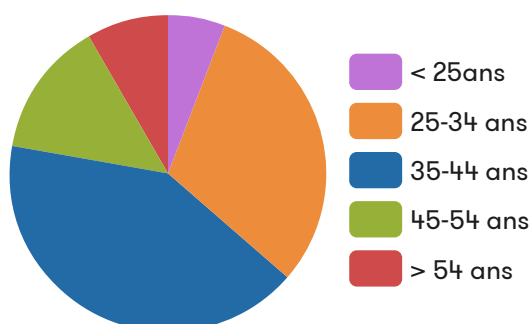
- **188 emplois salariés** dans les structures gérant des concerts en salles.
- **30 emplois** dans les structures gérant principalement des festivals.
- Au total, **218 emplois** sont rémunérés sur le payroll des structures membres de Court-Circuit.

L'emploi dans les lieux par genre et par âge

L'emploi dans les festivals par genre et par âge



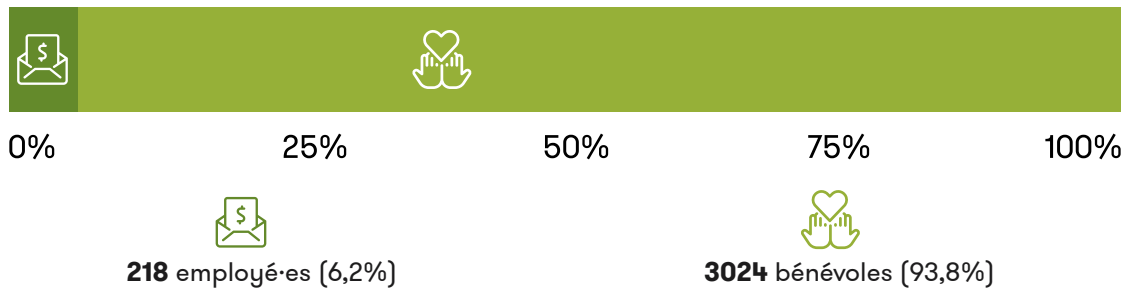
Réponse	Lieux 42,3% taux de réponse	Festivals 25% taux de réponse
Homme	48,9% (92)	53,3% (16)
Femme	50% (94)	46,7% (14)
Autre	1,1% (2)	0%



Réponse	Lieux 39,7% taux de réponse	Festivals 25% taux de réponse
< 25 ans	6,1% (11)	0%
25-34 ans	30,4% (55)	40% (12)
35-44 ans	41,4% (75)	53% (16)
45-54 ans	13,8% (25)	3,3% (1)
> 54 ans	8,3% (15)	3,3% (1)

Par ailleurs, l'enquête fait mention de 41 emplois financés en Wallonie grâce au dispositif APE, soit près d'un cinquième des emplois dans le secteur.

L'enquête met également en avant le nombre important de bénévoles qui interviennent dans la mise en place des événements musicaux. En 2024, **3024 bénévoles** ont été mis à contribution pour la réalisation des événements.



FINANCES

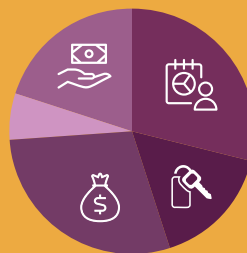
UNE HAUSSE DES RESSOURCES, MAIS AUSSI DES COÛTS

2024 :



RENTRÉES

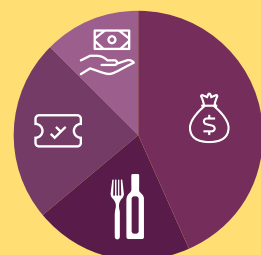
Subsides	30,0%
Bar & Resto	16,0%
Tickets	38,0%
Autres	16,0%



DÉPENSES

Emploi	29%
Batiment, énergie, loyer,...	16%
Coûts artistiques	29%
Autres	20%
Communication	6%

2023 :



RENTRÉES

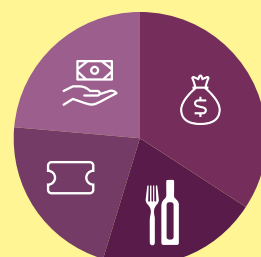
Subsides	43,4%
Bar & Resto	20,8%
Tickets	23,4%
Autres	12,4%



DÉPENSES

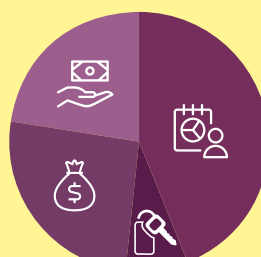
Emploi	45,1%
Batiment, énergie, loyer,...	10,0%
Coûts artistiques	30,5%
Autres	14,5%

2022 :



RENTRÉES

Subsides	34,34%
Bar & Resto	20,59%
Tickets	21,61%
Autres	23,46%



DÉPENSES

Emploi	44,03%
Batiment, énergie, loyer,...	7,78%
Coûts artistiques	25,93%
Autres	22,26%

Quand on compare l'évolution des dépenses et dans recettes entre 2022 et 2023, l'observation met en évidence une augmentation des recettes, en lien avec :

- **une augmentation des subsides, qui encourage la « prise de risques » ;**
- **des dépenses artistiques plus importantes ;**
- **des frais de fonctionnement (énergie, emplois...) plus coûteux.**

Parallèlement, **les coûts de programmation ont fortement augmenté**, traduisant une meilleure valorisation du travail artistique.

Cependant, cette dynamique s'accompagne d'effets ambivalents :

- diminution du public ;
- concentration des dépenses du public sur un nombre réduit d'événements.

L'année 2024 se caractérise par une amélioration des ressources financières, tant en termes de subsides que de recettes propres. Néanmoins, cette évolution s'accompagne d'une augmentation des coûts structurels.

Les dépenses artistiques représentent désormais environ 30 % des budgets, constituant l'un des principaux postes, aux côtés de l'emploi. En revanche, la part relative des coûts salariaux tend à diminuer.

CONCLUSIONS

L'analyse des données 2024 met en évidence une recomposition significative du modèle économique et artistique des lieux et organisations de concerts en Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans un contexte de stabilisation et de refinancement structurel du secteur, les indicateurs témoignent à la fois d'un renforcement des moyens et d'une adaptation des pratiques.

D'une part, l'augmentation conjointe des subsides publics et des recettes propres — notamment issues de la billetterie — traduit une consolidation financière globale des structures. Cette évolution s'accompagne d'un repositionnement des dépenses, marqué par une progression notable des coûts artistiques, désormais proches de 30 % des budgets, ce qui reflète une meilleure valorisation du travail des artistes. Parallèlement, bien que l'emploi salarié progresse en volume, son poids relatif dans les dépenses tend à diminuer, indiquant une diversification des postes de coûts.

D'autre part, ces dynamiques économiques s'inscrivent dans un contexte de transformation des formats de diffusion. L'augmentation du nombre d'événements combinée à une diminution du nombre d'artistes programmé·es et de musicien·nes sur scène traduit une rationalisation des programmations. Les structures privilégient des formats plus légers, susceptibles de garantir un équilibre financier et une rémunération plus équitable, en particulier dans des lieux de capacité limitée.

Cependant, cette évolution s'accompagne d'un signal préoccupant : la baisse de fréquentation globale. Celle-ci semble corrélée à l'augmentation du prix des billets et à une concentration des dépenses du public sur un nombre plus restreint d'événements. Ce phénomène interroge directement l'accessibilité économique de l'offre culturelle et la diversité des pratiques de consommation.

En synthèse, l'année 2024 apparaît comme plus stable financièrement, plus structurée professionnellement, mais confrontée à des arbitrages économiques qui impactent à la fois les formats artistiques et l'accès du public. Ces tendances invitent à poursuivre une réflexion collective sur l'équilibre entre viabilité économique, diversité artistique et accessibilité culturelle, afin de garantir un développement durable du secteur des musiques actuelles.



COURT CIRCUIT

FÉDÉRATION DES MUSIQUES ACTUELLES
Lieux et organisations de concerts

13 rue Roture (KulturA), About it, Animacy (Fifty Lab), Apérohit, Arc-en-Musique, Atelier 210, Atelier Rock - Centre de Musiques Actuelles, Austral Boreal (La Fête dans le Guidon), Bear Rock Live, Beauraing Is Not Dead, BRASS, Bucolique, Buda Brussels, Centre Culturel de Chênée, Centre Culturel René Magritte, Chudoscnik Sunergia (Alter Schlachthof), Collectif Mental, Corps & Logis, CreaD (Motown Concerts), Dark Side (Zik Zak), Durbuy Rock Festival, Ecoutez-Voir, Eden / Centre culturel de Charleroi, Eklektik Guys, Eristic Fuel, Espace culturel Ferme du Biéreau, Festiv@Liège / Station2Station (Reflektor), Fleur Sauvage (La Nature Festival), FrancoFaune, Glaïeuls Paradise, Hellhole Project, JauneOrange, Jazz Station, Jazz9, Collectif Bunker, Kwa! (Jam In Jette Festival), L'An Vert, L'Aquilone, La Rue Et Toi, La Tricoterie, La Verrerie, LaSemo, Le Botanique, Le Hangar, Les Aralunaires, Les Volumineuses, Losange (L'Entrepôt), Magasin 4 / Entropie, Mars, Micro Festival, Nectar, Off (Water Moulin), Open Music, Orbitale (Le Vecteur), Panama, Quatre Cent Septante 470 (Bluebird Festival), Range Life (La Carrière Festival), Rhââa Lovely (Collectif Mark It Zero), Rockerill Production, Sans Allure, Silly concerts, Sounds Resist, Super Concert, Symbiosis, Travers Emotion, Wagon Torpille (OM), Ward'in Rock, Le Rideau Rouge, Recyclart, Un peu.